

François, obstiné neveu de Vincent Lambert

François Lambert s'est battu pendant six ans pour que la justice et les médecins laissent partir son oncle, Vincent Lambert, s'opposant ainsi aux parents de ce dernier, partisans de la vie à tout prix.

Rencontre

La question lui est souvent posée : « Pourquoi ? » Oui, pourquoi François Lambert s'est-il autant impliqué dans « l'affaire » Vincent Lambert, multipliant les procédures, intervenant devant les micros et les caméras, et ferraillant contre les parents de Vincent ?

Après tout, François Lambert, 39 ans, n'est que le neveu de Vincent, cet infirmier resté six ans sur son lit d'hôpital, en état quasi végétatif. Un homme devenu le symbole de la lutte entre les partisans de la vie à tout prix et ceux qui pensent que mieux vaut parfois laisser partir le malade, voire l'aider à mourir. Vincent, malheureux héros d'un feuilleton médical et judiciaire qui a secoué la France, au fil de décisions contradictoires d'arrêt et de reprise des traitements prises par des juridictions de tous ordres.

François Lambert n'a pas supporté de voir que Vincent était ainsi instrumentalisé. « Ce qui lui arrivait était injuste. Me battre a été une nécessité, j'avais l'impression que quelque chose me poussait. »

« Une hypersensibilité »

Pour comprendre ce qui unissait l'oncle et le neveu, il faut démêler l'écheveau de leurs liens familiaux. Vincent est né en 1976 d'une relation adultérine entre Pierre Lambert, un gynécologue anti-avortement de Châteauroux, et sa secrétaire, Viviane, qui l'élèvera avec son mari. Lorsque Vincent naît, Pierre a déjà deux enfants, Viviane en a trois. Deux autres enfants illégitimes viendront, avant qu'un troisième scelle l'union de Pierre et Viviane. Ils ont fini par divorcer de leurs premiers époux et vivre ensemble. François, lui, est le fils de Marie-Geneviève, l'un des deux premiers enfants de Pierre.

François se décrit comme très proche de Vincent, de quatre ans son aîné. Il pointe des similitudes entre leurs naissances respectives. « Vincent, premier enfant illégitime de Pierre et Viviane, des catholiques traditionalistes, portait le péché ori-



François Lambert, neveu de Vincent Lambert, cloué sur un lit d'hôpital, s'est battu pour que les médecins le laissent partir.

| PHOTO : YANN CASTANIER, OUEST FRANCE

ginel. Il n'a appris qu'à six ans qu'il n'était pas le fils de l'homme qui l'a élevé. Moi, je n'ai jamais connu mon père, un homme qui faisait la manche dans le métro, et ma naissance a été vue comme un échec par mon grand-père. »

L'oncle et le neveu s'apprécient, sortent ensemble. François décrit Vincent comme un être un peu sombre, marqué par son éducation rigoriste au sein d'instituts de la Fraternité Saint Pie X. Ils ont beaucoup de points communs, « une certaine hypersensibilité, une vision des choses assez semblable, les mêmes goûts pour la musique et le cinéma ».

Lorsque Vincent est victime d'un accident, le 29 septembre 2008, sur une route proche de Châlons-en-Champagne, François ambitionne de devenir cinéaste, et réalise de petits films. De Paris où il vit, il rend parfois visite à Vincent, désormais tétraplégique et en état « pauci-relationnel », un état de conscience très altérée.

Mais « l'affaire » commence vraiment le 25 avril 2013, lorsque la famille apprend, au hasard d'une visite, que les traitements ont été arrêtés depuis dix jours par le CHU de Reims. Seule Rachel, la femme de Vincent, est au courant de cette décision. Elle a été prise en concertation avec elle, en vertu de la loi Léonetti

sur la fin de vie du 22 avril 2005, qui interdit aux médecins de s'acharner.

Les parents font alors appel de cette décision du CHU et l'emportent. Ils auraient dû être prévenus. Vincent est rebranché.

C'est là que François Lambert décide de se jeter dans la bataille. « Vincent m'a dit un jour : *Ma hantise, c'est de finir comme un légume*, affirme-t-il. Tout le monde savait, y compris ses parents, qu'il ne voulait pas vivre comme ça. » Il ne supporte pas de le voir réduit à l'état de choses, au centre d'un combat où il n'a pas sa place.

« Chercher la vérité »

Au fil des nombreuses procédures qui jalonnent les années qui vont suivre, François Lambert devient expert en droit, se battant autant au niveau juridique que médiatique. Au point d'opérer un virage radical. Il entame des études de droit pour devenir avocat. « Être artiste ou avocat, ce n'est pas si différent, juge-t-il. C'est toujours une façon de chercher la vérité, de traquer les non-dits, de rendre justice. »

Il n'a pas de mots assez durs contre les parents, qualifiés au mieux « d'intégristes ». Mais aussi contre les médecins, dont il estime que la loi leur laisse trop de pouvoir. « Ils sont tout-puissants, orgueilleux, protégés par leur statut. » Il dénonce des lois sur la fin de vie peu claires et arbitraires. Et reste meurtri par la nuit qu'il a passée en juillet 2019 auprès de Vincent, une semaine après l'arrêt des traitements, une nuit marquée par les râles, les étouffements.

Vincent Lambert s'est éteint le 11 juillet 2019 à 42 ans, laissant derrière lui une famille déchirée. François a prêté serment le 26 février dernier. Il exerce à Paris et reçoit des dossiers concernant des affaires similaires. Il ne veut pas se spécialiser dedans mais il prévient : « Je serai toujours là. »

Florence PITARD.

Pour qu'il soit le dernier, Robert Lafont, 232 pages, 19 €.

La semaine de Chaunu

